

# Mode d'emploi et de maintenance

Volets coulissants et pliables

**À L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR**

# Indications

Les instructions d'emploi et de maintenance décrivent l'emploi, la maintenance et l'entretien conformes aux fins des volets coulissants et pliables EHRET.

Ces instructions d'emploi et de maintenance sont partie constituante du produit et sont pour cette raison à conserver jusqu'à élimination du produit.

En cas de vente de ce produit, ces instructions d'emploi et de maintenance sont à transmettre au nouvel acquéreur.

Ces instructions s'adressent à l'utilisateur des volets coulissants et pliables EHRET.

Ce produit est conforme aux réglementations générales de la technique. Afin de garantir la sécurité de la mise en service, il est nécessaire d'agir en toute conscience de sécurité. Pour cette raison, les remarques suivantes sont à observer.

Avant la mise en service, veuillez lire attentivement ces instructions. Veuillez respecter les étapes de processus prescrites et considérer les remarques et les recommandations indiquées. La connaissance et une mise en pratique techniquement irréprochable des conseils de sécurité et des avertissements indiqués sont la condition d'un emploi des volets coulissants et pliables conforme aux réglementations en matière de technique de sécurité. Des connaissances insuffisantes lors de la mise en service et de l'utilisation entraînent la perte de tout droit à indemnité à l'égard de la société EHRET GmbH.

Au cas où une partie de ces instructions d'emploi et de maintenance ne serait pas tout à fait claire, veuillez absolument vous adresser à votre revendeur spécialisé EHRET.

# Table des matières

Indications . . . . .	2
Légende des symboles et signaux . . . . .	4
Consignes de sécurité importantes . . . . .	5
CE Conformité européenne . . . . .	6
Description de produit . . . . .	7
Commande . . . . .	8
Conseils d'entretien . . . . .	8
Conseils de maintenance . . . . .	9
Garantie . . . . .	10
Pièces de rechange/réparation . . . . .	10
Démontage/élimination . . . . .	11

# Légende des symboles et signaux

Symbole    Explication



## DANGER

signale un danger présent immédiat, qui peut causer la mort ou des blessures graves, si des mesures de précaution appropriées ne sont pas prises.



## AVERTISSEMENT

signifie que la mort, de graves blessures corporelles ou dommages matériels peuvent se produire, si des mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.



## ATTENTION

signifie un éventuel danger imminent, qui peut avoir suite à de légères blessures ou dommages matériels, si des mesures de précaution appropriées ne sont pas prises.



Lire les instructions d'emploi



Consignes opératoires

# Consignes de sécurité importantes

- Le montage et la mise en service ne sont à effectuer que par du personnel spécialisé et qualifié !



## AVERTISSEMENT

Un montage incorrect peut entraîner de graves blessures et/ou dommages matériels.

Toutes les instructions de montage sont à observer.



**Veillez n'utiliser les volets coulissants et pliables qu'après avoir pris connaissance de ces instructions !**



## AVERTISSEMENT

Veillez considérer les remarques et les avertissements suivants afin d'éviter des dangers et de protéger le produit.

- Aucune personne et aucun obstacle ne doivent se trouver dans la zone de pivotement et de mouvement des volets durant la marche normale. Tenir les personnes et les objets à l'écart jusqu'à la position définitive des volets.
- Lors de l'ouverture et de la fermeture des volets, ne pas entrer en contact avec les pièces en mouvement et les zones de fermeture.
- Éviter que des vêtements ou des parties du corps ne soient saisis par des pièces en mouvement de l'installation.
- Lors de travaux de maintenance, débrancher les commandes du circuit électrique.
- En cas de chutes de neige, de pluie neigeuse ou de pluie verglacée, du givre peut se former sur le produit. Attendre d'actionner le volet jusqu'à disparition du givre et passer de la commande automatique à la commande manuelle.
- S'assurer que les volets sont fermés avant l'apparition d'une charge de vent.
- Lors de vitesses de vent de plus de 62 km/h (vent tempétueux), les volets ne doivent pas être actionnés.
- Aucune charge supplémentaire telle qu'une personne ou un objet ne doit peser sur les volets.
- Les volets ne servent pas à la sécurité d'appui d'une personne.

# CE Conformité européenne

(déclaration originale de conformité de la CE)  
selon la directive sur les produits de construction 89/106/CEE

**Le producteur :** EHRET GmbH  
Volets battants en aluminium  
Bahnhofstrasse 14-18  
D-77972 Mahlberg

déclare par la présente que le produit suivant

**Désignation de produit :** Volet coulissant et pliable EHRET

**Description de fonction :** Protection contre le soleil, la vue et l'éblouissement

répond à toutes les réglementations correspondantes des directives de la CE sus-mentionnées.

Les normes harmonisées suivantes ont été intégralement appliquées :

EN 13659:2004+A1:2008

Fermetures extérieures-exigences de performance et de sécurité

Nom et adresse de personne autorisée à constituer la documentation technique :

Jörg Hahnel  
Responsable gestion de la qualité

Lieu: D-77972 Mahlberg

Date: 01/07/2010



EHRET GmbH  
Thomas Biegert  
Directeur Commercial



EHRET GmbH  
Maurice Thomet  
Gérant

# Description de produit

Les dispositifs coulissants et pliables EHRET se composent de volets de fenêtres en aluminium qui sont fixés à la face externe du bâtiment à l'aide d'un système de guidage. Le repliement s'effectue au choix vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Le système de guidage se compose d'un rail de roulement supérieur et d'un rail-guide inférieur ainsi que d'armatures montées sur les battants coulissants.

En fonction du dimensionnement, les modèles de volets sont fabriqués avec des profilés d'encadrement différents. Le choix de modèles offre des garnitures composées de lamelles fixes ou amovibles ainsi que des modèles de volets à garnitures fermées.

La commande s'effectue manuellement.

Les volets coulissants et pliables sont des fermetures extérieures installées devant des fenêtres et des portes et servent de protection contre le soleil, la vue et l'éblouissement.

# Commande

Les systèmes de volets coulissants et pliables EHRET sont commandés manuellement. Le verrouillage s'effectue par un loqueteau à tirette ou alternativement par un verrou à déclic. Avant l'ouverture des battants coulissants, le verrou est, dans le cas du loqueteau à tirette, actionné par une traction moyenne sur le cordon-tirette et il libère l'ouverture du battant coulissant. Dans le cas du verrou à déclic, le verrou de fermeture est appuyé contre un ressort de tension sur un plan incliné et il libère l'ouverture du battant coulissant par forte traction.

L'ouverture à 90° des battants coulissants produit une sécurité contre le vent grâce à une fonction d'arrêt intégrée dans l'armature.



## ATTENTION

**L'absence de sécurité contre le vent peut entraîner la rupture des armatures. La chute des battants coulissants à la suite de cette rupture peut entraîner de graves blessures et/ou des dommages matériels.**

Toujours encliqueter les battants coulissants comme sécurité contre le vent.

# Conseils d'entretien

Un nettoyage des pièces en aluminium à revêtement doit s'effectuer au moins une fois par an, plus fréquemment en cas de nuisances environnementales plus fortes. Les dépôts de poussière et de saleté sur les pièces en aluminium à revêtement sont à enlever par lavage à l'eau chaude sous adjonction de produits neutres n'attaquant pas l'aluminium. Pour le nettoyage, utiliser une éponge douce ou un chiffon. Des détergents acides et alcalins ne sont pas appropriés. Par ailleurs, l'emploi d'agents mécaniques à effet ponçant pouvant endommager la surface laquée est inapproprié pour le nettoyage.

# Conseils de maintenance



## DANGER

### **Danger de blessure à la suite d'une maintenance irrégulière**

Veillez contrôler régulièrement le système de volet coulissant pour déceler d'éventuels signes d'usure et d'endommagements. Les installations sur lesquelles une réparation est nécessaire ne doivent plus être utilisées.



Les volets coulissants et pliables doivent faire l'objet d'une maintenance régulière, au moins une fois par an. Tous les travaux d'inspection et de maintenance ne peuvent être effectués que par un revendeur spécialisé EHRET.

## Travaux de maintenance nécessaires :

- Contrôlez toutes les armatures pour déceler d'éventuels signes d'usure, d'endommagements ou de rupture.
- Contrôlez le positionnement ferme de toutes les vis de fixation et des écrous.
- Effectuez un examen de fonction.

# Garantie

Le délai de préemption légal est valable pour les droits à une garantie. La condition en est une maintenance régulière.

Les pièces d'usure sont exclues de la garantie.

L'appréciation de la surface de revêtement s'effectue selon les réglementations de qualité de la GSB (Société pour la qualité de revêtement des pièces de construction). L'appréciation est effectuée à partir d'une distance d'observation verticale de 3 mètres en zone extérieure et à une lumière de jour naturelle diffuse. Tout ce qui ne peut pas être perçu sans moyens auxiliaires de cette distance d'observation ne constitue pas un vice de revêtement. Des différences de couleur par rapport à d'autres produits peuvent cependant se présenter bien qu'ils aient été laqués à l'aide de la même laque (p. ex. RAL). En fonction du projectile, de la technologie de traitement, des lots ou de la durée d'exposition aux intempéries, il peut se produire des différences de couleur. Celles-ci ne peuvent pas être évitées pour des raisons techniques et ne constituent pas un droit à la garantie.

## Les pièces d'usure sont :

- Pièces d'armatures livrées avec le lot

## Pièces de rechange / réparation



### ATTENTION

**Dommages corporels ou matériels à la suite d'une réparation non conforme**  
Ne faire effectuer les réparations que par votre revendeur spécialisé EHRET.

En vue de garantir à la longue la fonction de vos volets coulissants et pliables, seules des pièces de rechange originales EHRET sont à utiliser. En cas de besoin, adressez-vous à votre revendeur spécialisé EHRET.

# Démontage / élimination



## ATTENTION

**Domages corporels ou matériels à la suite d'un démontage non conforme**  
Ne faire effectuer les démontages que par votre revendeur spécialisé EHRET.

Le démontage et le remontage du produit doivent être effectués par une entreprise spécialisée selon les directives et les normes actuelles.

Exiger dans tous les cas les documents manquants avant le démontage ou le remontage auprès d'un revendeur spécialisé EHRET.

Éliminer le produit devenu éventuellement inutilisable selon les prescriptions légales.

**EHRET GmbH**

Volets en aluminium

Bahnhofstrasse 14 - 18

D - 77972 Mahlberg

Tel. + 49 (0) 78 22/439 - 0

Fax + 49 (0) 78 22/439 - 116

**[www.ehret.fr](http://www.ehret.fr)**